Nous refusons les sanctions envisagées envers les Six de Grenoble

Alain, cheminot depuis 36 ans et rattaché à l'Equipe Fret Buisserate, est à 1 ans de le retraite. Il a occupé plusieurs mandats de Représentant du Personnel et a mené – en tant que syndicaliste– de nombreux combats. La direction SNCF veut lui faire payer son engagement **et envisage de le licencier**. Elle lui reproche, par exemple, d'avoir jeté un pétard lors d'une manifestation syndicale et *« d'avoir sifflé délibérément dans les oreilles avec un sifflet improvisé avec vos doigts »*.

Sébastien, Pascal, Jérémie, Pierre-Yves et Bastoun sont contrôleur, aiguilleur et agent d'escale sur le département de l'Isère et ont des responsabilités syndicales locales régionales et nationales. La direction SNCF veut leur faire payer – *comme pour Alain* - le rassemblement syndical en gare de Grenoble du 18 juin réunissant une centaine de personnes. Elle les charge avec des faits faux et/ou disproportionnés : *utilisation d'un mégaphone, traversées des voies sans le gilet orange, volonté de prendre une photo avec les cadres qui les surveillaient, etc …*Les quelques échanges entrepris avec les différents Etablissements confirment que **la direction SNCF rêve de les sanctionner très fort et de briser leur carrière.**

L'objectif des patrons est très clair : ils ont décidé de s'attaquer au syndicalisme. Ils veulent essayer de nous faire peur pour ne plus résister face à leurs restructurations, aux attaques du gouvernement. Ils rêvent de n'avoir plus aucune opposition pour mettre encore plus de pression sur les cheminot-es et accélérer les privatisations.

Nous demandons l'arrêt des procédures disciplinaires.

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE

NOM	PRENOM	ETABLISSEMENT	SIGNATURE